

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	A6
Sport pour tous	288

Le Conseil Régional,

- VU** le code général des collectivités territoriales,
VU le code du sport,
VU le règlement budgétaire et financier modifié,
VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2020,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16 octobre 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités

ENTENDU Carine MENAGE, Lucie ETONNO, Marie-Noëlle TRIBONDEAU, Brigitte NEVEUX, Denis LA MACHE, Daniel COUDREUSE, Pascal GANNAT, Anne-Sophie GUERRA, Roselyne BIENVENU, Christophe CLERGEAU, Myriam GARREAU, Régine CATIN

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 2 000 € de crédits de paiement en investissement et de 20 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°288 "Sport pour tous".

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe La Région en Marche, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs